



Strasbourg, le 10 juin 2009

CDL-JU-OJ(2009)001 rev *
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**8^{ème} réunion du Conseil mixte sur la justice
constitutionnelle**

**Tallinn, 18 juin 2009, 14h – 18h
19 juin 2009, 9h – 18h
(Session de formation le jeudi, 18 juin
de 10h30 à 12h30)**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

et

PROGRAMME

* Ce document a été classé en diffusion restreinte le jour de la diffusion. Sauf si la Commission de Venise en décidait autrement, il sera déclassifié un an après sa publication en application des règles établies dans la Résolution CM/Res(2001)6 sur l'accès aux documents du Conseil de l'Europe.

Table des matières

1.	Adoption de l'ordre du jour	3
2.	Communication par le Secrétariat	3
3.	Mise à jour des données sur la participation des tribunaux.....	3
4.	Venise Forum - Classic (e-mail) et les groupes de discussion.....	4
5.	Les avis et études de la Commission de Venise	5
6.	Les activités de coopération	6
7.	Conférence mondiale de la justice constitutionnelle.....	7
8.	Séminaires avec les cours constitutionnelles (CoCoSem).....	7
9.	Publication du Bulletin de jurisprudence constitutionnelle.....	9
10.	Base de données CODICES	9
11.	Centre de documentation sur la justice constitutionnelle / Bibliothèque	10
12.	Version 20 du Thesaurus systématique.....	10
13.	Autres	10
14.	Date et lieu de la prochaine réunion.....	10
	PROJET DE PROGRAMME.....	11

Note: Le projet d'ordre du jour a changé d'aspect depuis la 7^e réunion et est devenu plus détaillé, contenant des informations qui étaient présentées oralement auparavant. Cela nous permet de simplifier les réunions du Conseil mixte en réduisant le temps consacré à fournir des informations. Au cours de la réunion, le Secrétariat fera référence à ces informations sans les répéter.

Veillez noter que des décisions doivent être adoptées au titre des points 3, 6.h, 8.b, 8.c, 9.a.1, 9.a.2 et 11.

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Communication par le Secrétariat

Le Secrétariat informera les participants sur les nouvelles nominations d'agents de liaison et les activités actuelles de la Commission de Venise.

IRLANDE	Cour suprême	M. Tom DALY ¹
TURQUIE	Cour constitutionnelle	M. Ali Riza ÇOBAN ²
ALGERIE	Conseil constitutionnel	M. Hocine BENGRINE ³
DANEMARK	Cour suprême	M. Jens HARKOV HANSEN ⁴
AFRIQUE DU SUD	Cour constitutionnelle	Mme Clare BALLARD ⁵
ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS	Cour Interaméricaine des droits de l'homme	Mme Julie RECINOS ⁶
BELARUS	Cour constitutionnelle	Mme Olga G. SERGEEVA ⁷
MEXICO	Cour suprême	M. Alfonso OÑATE LABORDE ⁸
KOREA	Cour constitutionnelle	Mme Kyong-Mok KIM ⁹
POLOGNE	Tribunal constitutionnel	M. Marcin NOWAK ¹⁰

3. Mise à jour des données sur la participation des tribunaux

Les agents de liaison sont invités à informer le Secrétariat - si possible avant la réunion - de toute modification apportée aux données contenues dans la liste des cours constitutionnelles (http://www.venice.coe.int/site/dynamics/N_Courts_ef.asp?L=F), la liste des agents de liaison (http://www.venice.coe.int/site/dynamics/N_LO_officers_ef.asp?L=F) et la liste des sites web des cours constitutionnelles et instances équivalentes (http://www.venice.coe.int/site/dynamics/N_Court_Links_ef.asp?L=F).

La liste des tribunaux ne figure plus sur le site public de la Commission de Venise. **Toutefois, les agents de liaison auront la possibilité de décider si cette information devrait réapparaître sur le site public.** Si nécessaire, certains éléments, tels que les adresses e-mail ou numéros de téléphone directs, pourraient être cachées lors de la publication.

¹ Remplace Mme Sophia Purcell

² Remplace M. Bekir Sözen

³ 1^{ère} nomination Algérie

⁴ Remplace Mme Stine Maria Tolstrup Christensen

⁵ Remplace M. A. Price

⁶ Remplace M. S. Garcia-Ramirez

⁷ Remplace M. V. Shuklin

⁸ Remplace M. E. Ferer McGregor Poisot

⁹ Remplace M. B.-Y. Bae

¹⁰ Remplace M. J. Krolkowski

4. Forum de Venise classique (e-mail) et les groupe de discussion

Le Secrétariat fera rapport sur les échanges qui ont eu lieu sur le "Classique" Venise Forum (disponible par le biais du site Web restreint pour les réponses aux e-mail Forum de Venise (www.venice.coe.int/ju/VeniceForum - révisé guide de l'utilisateur CDL-JU (2008) 001rev).

Demands «classique» :

1. [2008_06_24_POL_Freedom_of_the_press_Liberté_de_la_presse](#)
2. [2008_06_30_SLO_judicial_salaries_rémunérations_des_magistrats](#)
3. [2008_09_08_LAT_Right_duty_to_work_of_convicted_person](#)
4. [2008_09_17_LTU_competence_of_courts_to_investigate_activities_of_Parl't_Gov't_and_the_President](#)
5. [2008_09_26_LTU_disability_for_employment_handicap_empêchant_de_travailler](#)
6. [2008_10_22_GEO_Broadcasting_regulationsRègles_sur_la_radiodiffusion](#)
7. [2008_11_18_GEO_Electric_Energy_and_Natural_Gas_providers_-_breach_of_free_competition](#)
8. [2008_11_27_HUN_same_sex_partnershipscouples_de_même_sexe](#)
9. [2008_12_05_LAT_Paternity_Paternité](#)
10. [2009_01_28_CZE_state_pensions_payout_versement_des_pensions_public_ou_d'Etats](#)
11. [2009_02_09_LAT_Prison_visitation_rights_droit_de_visite_en_prison](#)
12. [2009_02_11_GEO_Retroactivity](#)
13. [2009_02_16_MKD_external_evaluation_of_students_évaluation_externe_des_étudiants](#)
14. [2009_02_18_POL_Prohibition_of_reformatio_in_peius](#)
15. [2009_02_20_SLO_Tenants_and_landlords](#)
16. [2009_02_25_CZE_special_criminal_procedure_for_accused_fugitives_procédure_pénale_spéciale_contre_un_fugitif_accusé](#)
17. [2009_02_26_MKD_expropriation_of_an_energygas_transmission_system](#)
18. [2009_02_27_SLO_Religious_serviceassistance_supported_by_the_state](#)
19. [2009_03_06_BLR_Preliminary_and_ex_post_facto_review_contrôle_a_priori_et_a_posteriori](#)
20. [2009_03_06_HUN_Register_of_incapable_adults_Registre_des_majeurs_incapables](#)
21. [2009_03_09_POL_Lustration](#)
22. [2009_03_10_SLO_CC_legal_basis_in_English](#)
23. [2009_03_19_POL_Insult_lawsLois_sur_la_diffamation_et_l'injure_publicques](#)
24. [2009_03_30_CZE_Contesting_paternity](#)
25. [2009_03_31_GER_Incitement_to_hatred_and_violence_l'incitation_à_la_haine_et_à_la_violence](#)
26. [2009_04_07_POL_CC_decisions_Décisions_des_CCs](#)
27. [2009_04_08_SLO_Barrister_fees_Honoraires_frais_d'avocat](#)
28. [2009_05_26_LAT_Venice_Forum_Question_LAT: Prisoners' right to phone calls / Droits des prisonniers d'utiliser un téléphone](#)

Forum de discussion des postes (le Forum est ouvert aux tribunaux de non membre ou d'observateur les Etats de la Commission) :

⊕ Religious education in public schools - Decision of the Constitutional Court of the Republic of Macedonia	📧	JANJIC Tatjana	5/15/2009 14:46
⊕ Composition de la Cour constituionnelle des Comores		DURR Schnutz	2/24/2009 15:58
⊕ new site of the constitutional court of belarus		FILIPCHIK Rimma	2/20/2009 7:45
⊕ Constitutional review in the Netherlands: changing the Constitution?		VANROOSMALEN Marjolien	12/2/2008 15:31
⊕ Czech Republic - decision on Lisbon treaty (abstract)		DURR Schnutz	11/28/2008 22:46
⊕ nouvelle des comores	📧	YOUSSOUF Mohamed ali	10/31/2008 6:10
⊕ rectification		YOUSSOUF Mohamed ali	10/29/2008 11:43
⊕ Tunisie,modification de la Constitution	📧	BERTEGI Brahim	10/17/2008 10:17
⊕ Le Conseil constitutionnel tunisien,membre de l'ACCPUF		BERTEGI Brahim	9/25/2008 8:31

Le Secrétariat présentera une version révisée du forum de discussion, sur la base d'une nouvelle version du logiciel SharePoint.

Les participants sont invités à partager leurs expériences sur le Forum et le Classic Newsgroup.

5. Les avis et études de la Commission de Venise

Le Secrétariat informera les participants sur les avis de la Commission de Venise des lois sur les cours constitutionnelles et les avis amicus curiae adopté depuis la dernière réunion du Conseil mixte.

Le Secrétariat informera les participants sur l'avancement d'une étude menée par la Commission sur l'accès individuel à la Cour constitutionnelle et des organes équivalents (accès direct et indirect). Les participants seront invités à faire des observations sur un premier projet de cette étude, qui sera disponible avant la réunion.

Cour constitutionnelle Législation

CDL-AD(2008)030 [Avis sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle du Monténégro, adoptée par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière \(Venise, 17-18 Octobre 2008\)](#)

CDL-AD(2008)029 [Avis sur le projet de lois modifiant et complétant \(1\) de la loi constitutionnelle et les Actes \(2\) de la loi sur la Cour constitutionnelle du Kirghizistan a adopté par la Commission de Venise lors de sa 76e session plénière \(Venise, 17 -- 18 Octobre 2008\)](#)

CDL-AD (2009)014 [Avis sur la loi sur la Haute Cour constitutionnelle de l'Autorité nationale palestinienne, adoptés par la Commission de Venise lors de sa 78e session plénière \(Venise, 13-14 Mars 2009\)](#)

Un avis sur les amendements à la Loi sur la Cour constitutionnelle de la Lettonie est en cours d'élaboration (adoption prévue pour Octobre 2009)

Justice ordinaire

CDL-AD(2008)019 [Avis sur le projet de loi sur les ministères publics des services de Moldova adopté par la Commission de Venise lors de sa 75e session plénière \(Venise, 13-14 Juin 2008\)](#)

CDL-AD(2008)041 [Avis sur le projet d'amendements à la loi constitutionnelle sur la Cour suprême et les tribunaux locaux du Kirghizistan a adopté par la Commission de Venise lors de sa 77e session plénière \(Venise, 12-13 Décembre 2008\)](#) (English only)

CDL-AD(2009)011 [Avis sur le projet de loi modifiant et complétant la loi sur le pouvoir judiciaire de la Bulgarie a adopté par la Commission de Venise lors de sa 78e session plénière \(Venise, 13-14 Mars 2009\)](#)

Un rapport général sur l'indépendance du système judiciaire est en cours d'élaboration (adoption d'une première partie prévue pour Juin 2009).

Un avis sur les critères pour la nomination des juges et des procureurs de la Serbie est en cours d'élaboration (adoption prévue pour Juin 2009)

Amicus curiae

CDL-AD(2008)027 [mémoire d'amicus curiae dans le cas de Sejdic et Finci c. Bosnie-Herzégovine \(Applications no. 27996/06 et 34836/06\) pendante devant la Cour européenne des droits de l'homme adoptée par la Commission de Venise lors de sa 76e Session plénière \(Venise, 17-18 Octobre 2008\)](#)

CDL-AD(2009)013 [mémoire d'amicus curiae à la Cour constitutionnelle de la Géorgie sur la visionneuse du droit d'accès à la Cour contre les décisions d'une autorité indépendante de](#)

[radiodiffusion concernant la grille de programme adopté par la Commission de Venise lors de sa 78e session plénière \(Venise, 13 -- 14 Mars 2009\)](#)

[CDL-AD\(2009\)012 mémoire d'amicus curiae pour la Cour constitutionnelle de Géorgie, sur la rétroactivité des lois de prescription et de la prévention rétroactif de la demande d'une condamnation avec sursis, adoptée par la Commission de Venise lors de sa 78e session plénière \(Venise, 13-14 mars 2009\)](#)

6. Les activités de coopération

6.a Coopération avec la Conférence des Cours constitutionnelles européennes (CECJ)

Un représentant de la CECJ ou le Secrétariat fera rapport de la coopération avec la Conférence des Cours constitutionnelles européennes (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/CECC>).

6.b Coopération avec l'Association des Cours constitutionnelles en utilisant la langue française (ACCPUF)

Un représentant de l'ACCPUF ou le Secrétariat informera les participants sur le développement des relations entre l'ACCPUF et la Commission de Venise (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/ACCPUF>).

6.c La coopération avec le Forum des juges en chef de l'Afrique australe (SACJF)

Un représentant de SACJF ou le Secrétariat informera les participants sur le programme de coopération entre Forum des juges en chef de l'Afrique australe (SACJF, anciennement Commission des juges de l'Afrique australe - SAJC) et la Commission de Venise (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/SAJC> – sera renommé prochainement).

6.d Coopération avec la Conférence des organes de contrôle constitutionnel des pays de jeune démocratie (CCCOCYD)

Un représentant de la CCCOCYD ou le Secrétariat informera les participants sur le progrès réalisé dans la coopération avec la Conférence des organes de contrôle constitutionnel des pays de jeune démocratie et de la Commission de Venise

6.e Coopération avec le réseau des cours constitutionnelles d'Asie

Un représentant des tribunaux de l'Asie ou du Secrétariat informera les participants sur la coopération avec le réseau des cours constitutionnelles d'Asie (Cambodge, Indonésie, République de Corée, Mongolie, Philippines) et la Commission de Venise (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/Asie>).

6.f Coopération avec la Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle (CIJC)

Un représentant de la CIJC ou le Secrétariat informera les participants sur la coopération avec la Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/CIJC>).

6.g Coopération avec l'Union des Cours et Conseils constitutionnels arabes (UACCC)

Un représentant de l'UACCC ou le Secrétariat informera les participants sur la coopération avec l'Union des Cours et Conseils constitutionnels arabes (page sur la coopération <http://www.venice.coe.int/UACCC>).

7. Conférence mondiale de la justice constitutionnelle

Le Secrétariat informera les participants sur les résultats de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, qui s'est tenue au Cap les 23-24 janvier 2009 et sur le progrès dans la mise en place de la Conférence mondiale comme organe permanent.

Une réunion du Bureau établi en vertu de la déclaration adoptée au Cap (http://www.venice.coe.int/WCCJ/WCCJ_F.asp) a eu lieu à Mérida, Mexique, le 16 avril 2008. Avec l'aide du Secrétariat, le Bureau a préparé un projet de Statut de la Conférence mondiale (CDL-JU (2009) *, lien http://www.venice.coe.int/WCCJ/Statute/WCCJ_Statute_2009_04_16_ENG.doc lien), qui sera soumis aux groupes régionale et linguistique, pour observations et approbation.

Selon le projet de statuts, le Conseil mixte de justice constitutionnelle est invité à devenir l'un des groupes fondateurs de la Conférence mondiale. Cela donnerait aux tribunaux représentés dans le Conseil mixte la possibilité de devenir membres de la Conférence mondiale dans le cadre d'une procédure simplifiée (article 2.b). Il est vrai que la plupart des tribunaux participant au Conseil mixte sont également membres d'un autre groupe régional ou linguistique, l'adhésion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle bénéficierait donc essentiellement les tribunaux qui appartiennent à aucun autre groupe (par exemple, la Finlande, la Suède, les Etats-Unis), qui pourraient bénéficier d'une adhésion simplifiée à la Conférence mondiale, si le Conseil mixte y adhérerait.

En outre, les accords de coopération de la Commission de Venise avec les différents groupes prévoient une représentation des groupes au sein du Conseil mixte. L'adhésion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle à la Conférence mondiale pourrait donc fournir un élément de coordination pour le travail avec les groupes au sein de la Conférence mondiale.

Les participants seront invités à approuver le projet de statuts et d'inviter les co-présidents pour représenter le Conseil mixte à la prochaine réunion du Bureau, qui aura lieu à l'occasion de la session plénière de la Commission de Venise sur le 11-12 Décembre 2009, qui adoptera le texte final.

8. Séminaires avec les cours constitutionnelles (CoCoSem)

Le Secrétariat informera les participants sur les séminaires qui ont eu lieu depuis la dernière réunion ainsi que le futur programme de séminaires et CoCoSem et présentera également la mise à jour des lignes directrices pour l'organisation de séminaires (CDL-JU (2009) 002).

2008 (depuis la dernière réunion du Conseil conjoint)

14/07/2008	15/07/2008	Bakou - Conférence en coopération avec la Cour constitutionnelle de l'Azerbaïdjan sur «l'exécution des décisions de la Cour constitutionnelle" à l'occasion du 10e anniversaire de la Cour
01/09/2008	04/09/2008	Séoul - Réunion préparatoire de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, Conférence à la Conférence en célébration du 20e anniversaire de la Cour constitutionnelle de la République de Corée (CDL-JU(2008)049syn)

03/10/2008	04/10/2008	Erevan - XIIIe Conférence internationale de Erevan en coopération avec la Cour constitutionnelle d'Arménie sur le thème "principes constitutionnels fondamentaux et de la pratique" (CDL-JU(2008)037syn)
05/12/2008		Astana - Conférence avec le Conseil constitutionnel du Kazakhstan sur le thème "La Déclaration des Nations Unies aux droits de l'homme et de sa mise en œuvre dans la Constitution du Kazakhstan à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration" (CDL-JU(2008)041syn)

2009

23/01/2009	24/01/2009	Le Cap - Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle sur la justice constitutionnelle Influential - son influence sur la société et sur le développement d'une jurisprudence des droits de l'homme ", en coopération avec la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud (http://www.venice.coe.int/WCCJ/WCCJ_F.asp?MenuL=F).
15/04/2009	17/04/2009	Mérida, Mexique - Réunion du Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle à l'occasion de la VIIe Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle sur "l'interprétation de la Constitution" (http://www.venice.coe.int/WCCJ/Statute/WCCJ_Bureau_meeting_MEX_F.doc)
22/04/2009	23/04/2009	Ramallah – Conférence sur la Cour constitutionnelle de l'Autorité nationale palestinienne, organisée avec le projet "Seyada" de l'Union européenne et le ministère de la Justice (CDL-JU(2008)050syn)
02/06/2009		Belgrade - Conférence en coopération avec la Cour constitutionnelle de la Serbie sur la restriction à la liberté constitutionnelle d'association
12/06/2009	13/06/2009	Podgorica - Séminaire sur le recours individuel, en coopération avec la Cour constitutionnelle du Monténégro et de l'OSCE

Programme

03/07/2009	05/07/2009	Batumi - Conférence en coopération avec la Cour constitutionnelle de Géorgie et de la Direction de la coopération de la Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques sur la justiciabilité des droits sociaux dans la jurisprudence constitutionnelle et la Cour
28/07/2009	29/07/2009	Chisinau - Conférence en coopération avec la Cour constitutionnelle de Moldova à l'occasion du 15e anniversaire de la Constitution de Moldova sur "des valeurs constitutionnelles fondamentales comme un facteur de stabilité de l'ordre constitutionnel"
06/08/2009	09/08/2009	Kasane, Botswana – Conférence en coopération avec la Commission des juges en chef de l'Afrique australe sur l'état de droit, séparation des pouvoirs, l'indépendance judiciaire et la révision judiciaire
01/10/2009	02/10/2009	Ankara – 4 ^e Conférence des secrétaires généraux des Cours constitutionnelles en coopération avec la Cour constitutionnelle de Turquie
01/10/2009	03/10/2009	Yerevan - XIVe Conférence internationale de Erevan en coopération avec la Cour constitutionnelle d'Arménie sur le thème "L'interaction entre les parlements et les cours constitutionnelles dans la garantie de la suprématie de la Constitution"
15/10/2009	16/10/2009	Bucarest - Participation à la réunion préparatoire de la XVe Conférence des cours constitutionnelles européennes
06/11/2009		Riga - Conférence en coopération avec la Cour constitutionnelle de Lettonie sur le thème "Accès à la Cour - Le demandeur de la juridiction constitutionnelle (personnes autorisées à saisir la Cour constitutionnelle)"
20/11/2009	21/11/2009	Saint-Pétersbourg - Conférence sur «la propriété, la libre entreprise et la Constitution - des nouveaux et des anciens questions", en coopération avec l'Institut de Moscou pour le droit public et de la politique et sous l'égide de la Cour constitutionnelle de la Fédération de Russie

23/11/2009	24/11/2009	Budapest - Conférence sur le thème "Politique et droit dans la justice constitutionnelle - les questions politiques de la doctrine de la politique judiciaire", en coopération avec la Cour constitutionnelle de la Hongrie à l'occasion de son 20e anniversaire
------------	------------	--

9. Publication du Bulletin de jurisprudence constitutionnelle

9.a Numéros régulières du Bulletin

Le Bulletin 2008/2 sera présenté aux participants.

9.b Participation de la Cour constitutionnelle de Biélorussie dans le Bulletin

Suite à une discussion informelle sur la possibilité de ré-introduire la jurisprudence de la Cour constitutionnelle de Biélorussie dans le Bulletin lors de la dernière réunion du Conseil mixte à Tirana, les participants seront invités à se prononcer sur cette question.

Contexte: À la suite de l'adoption d'une nouvelle Constitution de la Bélarussie par référendum et le renouvellement de la Cour constitutionnelle, la Commission de Venise a suspendu la publication de la jurisprudence de cette Cour dans le Bulletin. En 2002, la Conférence des Cours constitutionnelles européennes a demandé à la Commission de reprendre contact avec la Cour et, depuis lors, la Commission a organisé trois conférences avec cette Cour (2003, 2004, 2008). Le Conseil mixte avait décidé de présenter la jurisprudence de la Bélarussie dans un document de travail spécial dans une annexe au Bulletin et de les inclure dans CODICES avec une note spéciale (CDL-JU-PV(2003)001, CDL-JU-PV(2004)001).

9.c *Bulletins spéciaux*

Le Secrétariat présentera les travaux sur le *Bulletin spécial* sur "Textes de base 8».

Les participants seront invités à se prononcer sur leur volonté d'établir un document de travail suivie d'un *Bulletin* spécial sur le sujet choisi par le Cercle des Présidents de la Conférence des Cours constitutionnelles européennes pour la XVème Congrès (Bucarest, 15-16 Octobre 2009).

10. Base de données CODICES

10.a Présentation d'une nouvelle version de CODICES

Le Secrétariat présentera la version 5.4 2008/2of CODICES. Cette version devrait inclure les nouvelles fonctionnalités suivantes:

1. Une nouvelle présentation du Thésaurus systématique, qui est plus proche de la version papier (fonctionnalité déjà incluse dans la version 5.3, 2008/1). Les participants seront invités à approuver cette nouvelle présentation ou demander que la précédente présentation soit rétabli.
2. La possibilité de l'intégration au site Internet qui comprend les précis qui sont encore en cours de traitement (lien à suivre). Cette version de CODICES devrait remplacer l'actuel Bulletin intérimaire site (<http://www.venice.coe.int/JU/Bulletin>) et de permettre des recherches dans CODICES y compris dans la plus récente jurisprudence. **Les participants seront invités à décider s'ils souhaitent que les précis soient traités sur le site public ou restreint.**
3. Des liens directs dans la version Internet aux précis, textes intégraux, constitutions, lois et descriptions (voir aussi le point 10.b ci-dessous pour l'une des utilisations de cette fonctionnalité).

4. L'introduction du Thesaurus systématique en portugais et en espagnol, en vertu de l'accord de coopération avec la Conférence ibéro-américaine de justice constitutionnelle (voir également point 6.f ci-dessus).
5. L'introduction des textes non ANSII (cyrillique, arabe, etc) en format HTML plutôt que sous format Word, ce qui facilite les recherches.

10.b Mise à jour et d'indexation des constitutions et des lois en CODICES

Les agents de liaison seront invités à informer le Secrétariat des changements apportés aux constitutions de leurs pays, aux lois sur les tribunaux et aux descriptions des textes contenus dans CODICES. Après la création de liens stables et direct à ces documents sur le site CODICES (voir ci-dessus point 9.a.3), le Secrétariat présentera son projet d'envoyer, avec l'invitation à contribuer au bulletin, ces liens pour les agents de liaison pour leur demander de vérifier si elles sont à jour. Cela devrait donner aux agents de liaison la possibilité de vérifier plus rapidement si toutes les données sont à jour.

Le Secrétariat informera les participants sur les progrès réalisés dans l'indexation des constitutions et des lois sur les tribunaux, article par article (voir aussi l'état de la mise à jour dans le document CDL-JU (2008) 006).

10.c Masque de saisie de données

Les agents de liaison seront rappelées à utiliser les masques de saisie de leurs contributions (pour le off-line, la version Microsoft Access est nécessaire, un masque est disponible sur CD-ROM et téléchargeable sur Internet www.venice.coe.int/ju/mask20.mdb et le masque internet à www.venice.coe.int/ju/codices).

11. Centre de documentation sur la justice constitutionnelle / Bibliothèque

Le Secrétariat exprimera sa gratitude aux cours participantes d'avoir contribué leurs publications au Centre de documentation. La liste à jour des documents sont disponibles à www.venice.coe.int/site/dynamique/N_cocentre_ef.asp.

12. Version 20 du Thésaurus systématique

Étant donné qu'il y a eu très peu de propositions de modifications de la version 20 du Thésaurus systématique, le groupe de travail ne se réunira pas. La seule proposition jusqu'à présent est de nature technique. Il s'agit du mot clé 4.9.11 en français qui devrait être "la détermination des voix" au lieu de "recensement" afin d'être aligné avec l'anglais "Determination of votes". Les participants seront invités à approuver la proposition du Secrétariat d'accepter ce changement dans l'actuelle version 20, sans formellement adopter une nouvelle version.

13. Autres

14. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Conseil mixte de justice constitutionnelle pourrait avoir lieu en mai ou juin 2010 à Venise, sauf si une cour participante souhaite accueillir la Commission ou de soumettre des propositions pour des prochains lieux de réunion.



**8^{ème} réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle de la Commission de
Venise
18 - 19 Juin 2009**

Reval Hotel Olümpia

<http://www.revalhotels.com/Hotels/Estonia-Tallinn/Reval-Hotel-Olympia/Business>

Tallinn, Estonie

PROJET DE PROGRAMME

Jeudi, 18 juin

- 10:30 Session de formation sur CODICES / Venice Forum de discussion
Présentation des nouvelles fonctionnalités de la base de données CODICES
- 12h30 Déjeuner
- 14:00 Réunion du Conseil mixte de justice constitutionnelle de la Commission de Venise**
Présentation d'ouverture par le juge en chef de la Cour suprême d'Estonie M. Märt Rask
- 15:30 Pause café
- 16:00 Poursuite de la réunion
- 18h00 Fin de la 1^{ère} journée
- 19h00 Réception offerte par le juge en chef de la Cour suprême d'Estonie M. Märt Rask**

Vendredi, 19 juin

- 09:00 Poursuite de la réunion
- 10h30 Pause café
- 11:00 Poursuite de la réunion
- 12h30 Déjeuner

13h30 Arrivée et enregistrement des participants de l'Estonie à la mini-conférence
café d'ouverture

**14:00 Mini-conférence dans le cadre du Conseil conjoint sur
«Les effets et l'exécution des décisions de révision de la Constitution»**

Rauf Guliyev, chef des relations internationales, de la Cour constitutionnelle d'Azerbaïdjan, de la pratique, les approches de l'exécution des décisions de la Cour constitutionnelle d'Azerbaïdjan

Gea Sumann, analyste de la Cour suprême d'Estonie, de leurs Effets et de l'exécution des décisions de révision de la Constitution de l'Estonie

Britta Wagner, secrétaire général, de la Cour constitutionnelle de l'Autriche, de leurs Effets et exécution des jugements du Tribunal constitutionnel

16:00 *Pause café*

16:30 Poursuite de la mini-conférence

18h00 Fin de la 2ème journée

Samedi, 20 juin

12:00 Visite guidée de la Estonian Open Air Museum (environ 3 - 4 heures)
[Http://www.evm.ee/keel/eng/](http://www.evm.ee/keel/eng/)
<http://www.evm.ee/keel/eng/>